

**6<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL du PAYS VIGANAIS**  
**2 et 3 Juin 2007**  
**REGLEMENT**

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes

La FFSA a établi un règlement standard dans tous les rallyes français exceptés pour les rallyes comptant pour un championnat FIA. Chaque organisateur établira un règlement particulier pour son rallye. Ce règlement particulier devra avoir une présentation identique au règlement particulier établi par la FFSA et devra mentionner toutes les dispositions supplémentaires que l'organisateur désire imposer.

Les rallyes français sont disputés conformément au code Sportif International ( et ses annexes) de la Fédération Internationale de l'Automobile ( FIA), au règlement de la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) et au règlement particulier de chaque rallye.

Les organisateurs devront utiliser le logo FFSA de leur championnat respectif. Le logo FIA est interdit, sauf pour les rallyes comptant pour un championnat FIA qui devront utiliser le logo FIA de leur championnat à l'exclusion de tout autre logo FIA.

#### **PROGRAMME – HORAIRES**

Parution du règlement : Lundi 30 Avril 2007

Ouverture des engagements : Lundi 30 Avril 2007

Clôture des engagements : Lundi 21 mai 2007

Parution du Road-book : Samedi 26 Mai 2007

Distribution du Road book : Samedi 26, Dimanche 27 Mai et Vendredi 1 Juin 2007 à partir de 8h30 au Café des Châtaigniers, Bd des Châtaigniers au VIGAN . Tel :04.67.81.02.22

Vérification des documents et des voitures : Vendredi 1 Juin de 18h à 20h15 et Samedi 2 Juin 2007 de 7 h à 12h au village de vacances « La pommeraie », Rte de Millau au VIGAN.

1<sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportifs : Samedi 2 Juin 2007 à 11h00 à la halle aux sports le VIGAN.

Affichage Officiel : Halle aux Sports, Avenue pasteur au VIGAN.

Publication des équipages admis au départ : Samedi 2 Juin 2007 à 13h

Départ de la 1<sup>ère</sup> étape : Place de la Mairie, Samedi 2 Juin 2007 à 13h45

Arrivée de la 1<sup>ère</sup> étape : Place de la Mairie, Samedi 2 Juin 2007 à 17h44

Publication des heures et ordre de départ de la 2<sup>ème</sup> étape : Samedi 2 Juin 2007 à 21 h

Départ de la 2<sup>ème</sup> étape : Place de la Mairie, Dimanche 3 Juin 2007 à 7h 30

Arrivée de la 2<sup>ème</sup> étape : Place de la Mairie, Dimanche 3 Juin 2007 à 13h56

Vérification finale : Dimanche 3 Juin 2007 à 15h30

Publication des résultats : Dimanche 3 Juin 2007 , 30' après l'arrivée de la dernière voiture.

Remise des Prix : Dimanche 3 Juin 2007 à 17h30, Place du Quai au VIGAN.

#### **ARTICLE 1 ORGANISATION**

L'Association Sportive Automobile GARD CEVENNES, en association avec le TEAM AUTO VIGANAIS, organise le 6<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL du PAYS VIGANAIS les Samedi 2 et Dimanche 3 Juin 2007 en qualité d'organisateur administratif pour l'ASA Gard Cévennes et en qualité d'organisateur technique pour le Team Auto Viganais.

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA

Numéro : 121 en date du 04/04/2007

## **Comité d'organisation**

Président : Pierre CHARDOUNAUD

Membres : Tous les membres bénévoles de l'ASA Gard-Cévennes et du Team Auto Viganais

Secrétariat du rallye : ASA GARD CEVENNES, Impasse du Doubs – 30900 NIMES

Tel :04.66.29.15.38 - Fax :04.66.38.91.09 - E-mail : [gard.cevennes@free.fr](mailto:gard.cevennes@free.fr)

Web : <http://gard.cevennes.free.fr>

Renseignements : Team Auto Viganais Tél :04.67.82.01.09

Permanence du rallye: Samedi 2 juin 2007 de 6h30 à 22h00

Dimanche 3 juin 2007 de 6h30 à 18h30

Halle aux Sports, Avenue Pasteur au VIGAN

### **1.1 Officiels**

Collège des Commissaires Sportifs :Claude MARY 1622 (président)

Membres du Collège des Commissaires Sportifs : Jacques ALMERAS 4257 – Fabien ZYCH 3416

Directeur de Course : Lorian TOSI 2802

Directeur de Course adjoint :Sylvie ZYCH 3416 – Michel CAMMAN 1465

Médecin chef : Dr Michel ROMIEU 9031

Commissaires Techniques : Jean - Michel OTTAVI 1534(responsable)- Christophe GIMENO 40651

Michel MOLINES 9502 – Cédric GINIER 28482 – Christian ROCCA 7944

Chargé des relations avec les Concurrents : Gérard DURAND 13816 – Jacky HOFFERT 4797

Chargé des relation avec la Presse : Jacques RIBARD 2812

Directeur de Course Adjoint délégué ES 1-3-5-7: Pascal BATTE 28230

Directeur de Course Adjoint délégué ES 2-4-6-8 :Carmen CORIA 8747

Directeur de Course Adjoint inter ES 4-6-8 : Claude COURRET 5368

Informatique et Classements Georges O'CONNEL 166039

Juge de Fait Guy MALLEMMANCHE 1254

Coordinateur Armand HAY 1259

### **1.2 Eligibilité**

Le Rallye National du PAYS VIGANAIS compte pour :

La coupe de France des Rallyes

Le championnat des Rallyes du Comite Languedoc Roussillon

Le challenge ASA Gard-Cévennes

Le challenge Peugeot Sport de Nîmes.

### **1.3 Vérifications**

Les équipages engagés recevront , avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le Vendredi 1 Juin 2007 de 18h à 20h et le Samedi 2 juin 2007 de 7 h à 11h 45 ,au Village de vacances « La Pommeraie » rte de Millau au VIGAN.

Les vérifications techniques auront lieu le Vendredi 1 Juin 2007 de 18h15 à 20h 15 et le Samedi 2 juin 2007 de 7h15 à 12h au village de vacances »La pommeraie » rte de Millau au VIGAN.

Les vérifications finales seront effectuées :Dimanche 3 Juin 2007

Adresse : Garage PEREZ – Bd des Châtaigniers au VIGAN.

Prix de la main d'œuvre : 40 € TTC

## **ARTICLE 2 ASSURANCES**

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 3 CONCURENTS ET PILOTES

### 3.1 Demande d'engagement – Inscriptions

3.1.5 Toute personne qui désire participer au 6<sup>ème</sup> Rallye National du Pays Viganais doit adresser au siège de l'ASA Gard Cévennes (cachet de la poste faisant foi) **la demande d'engagement ci-jointe accompagné des droits d'engagement**, dûment complétée, **avant le Lundi 21 Mai 2007**

3.1.10 Le nombre d'engagés est fixé à **155** voitures maximum

3.1.10.1 Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : **400 €**
- sans la publicité facultative des organisateurs : **800 €**

**3.1.11 La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.**

## ARTICLE 4 VOITURES ET EQUIPEMENTS

### 4.3 Assistance

Conforme au règlement standard de la FFSA

L'assistance sera autorisée exclusivement dans le parc d'assistance, Bd des Châtaigniers, Avenue Pasteur et Bd des Cévennes au VIGAN et interdite partout ailleurs.

### 4.3.2.3 Limitation de changement de pièces

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 5 PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

## ARTICLE 6 SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1 Description

Le 6<sup>ème</sup> Rallye National du Pays VIGANAIS représente un parcours de 280,900 kms

Il est divisé en 2 étapes et 5 sections

Il comporte 3 épreuves spéciales d'une longueur totale de 111,100 kms

ES 1 et 3 MANDAGOUT ( 8,9 kms)

ES 2- 5 et 7 BLANDAS (13,3 kms)

ES 4-6 et 8 MONTDARDIER (17,8 kms)

L'itinéraire horaire sera communiqué à partir du Samedi 26 Mai 2007 à partir de 8h30 au Café des Châtaigniers ,Bd des Châtaigniers au VIGAN Tel :04.67.81.02.22

Le carnet d'itinéraire sera distribué les 26,27 MAI et 1 juin 2007 à partir de 8h30 au Café des Châtaigniers , Bd des Châtaigniers au VIGAN.

## 6.2 Reconnaissances

Conforme au règlement standard de la FFSA

- 6.2.6 Les reconnaissances auront lieu les : Samedi 26 Mai 2007 de 9h00 à 18h00  
Dimanche 27 Mai 2007 de 9h00 à 18 h00  
Vendredi 1 Juin 2007 de 9h00 à 17h00

Le nombre de passages en reconnaissances est limité à 4 maximum. Des contrôles seront effectués.

## ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2 Dispositions Générales Relatives aux Contrôles

7.2.11 Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaires de route : chasuble orange
- Chef de poste : chasuble jaune

## ARTICLE 8 RECLAMATION – APPEL

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 9 CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 10 PRIX

### Prix en espèces cumulables

	Général	Groupe	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
		+ 5 part.	1 à 4 part.	5 à 9 part.	10 à 14 par	15 à 19 part.	20 part.et +
1	800 €	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	420 €
2	600 €	260 €		270 €	270 €	280 €	300 €
3	420 €	170 €			170 €	180 €	200 €
4	320 €					140 €	160 €
5	220 €					120 €	140 €
6							120 €

Classement féminin : (minimum 2 partants)

1<sup>ère</sup> 280 €      2<sup>ème</sup> 140 €

Coupes : tous les équipages primés recevront deux coupes

La remise des prix se déroulera le Dimanche 3 Juin 2007 à 17h30 ,place du Quai au VIGAN..